

# je m'installe paysan-ne: choisir le bon statut

## une journée pour comprendre

### Objectifs de la formation

statut d'activité, statut du foncier: comprendre comment choisir!

### Enjeux

Assurer la légalité de l'installation, tout en sécurisant le projet et ses évolutions

### Pré-requis

Avoir un projet d'installation agricole! en Aveyron ou départements limitrophes

### Déroulé

Il s'agira de comprendre les grands mécanismes qui s'articulent autour de la question du choix du/statuts (juridiques, fiscaux, sociaux), les implications en terme d'évolutions du projet, les impacts financiers (au regard de la PAC notamment). la formation vise également à mettre en valeur les questions auxquelles il faut pouvoir répondre pour faire le bon choix; et à bien se repérer sur les interlocuteurs compétents pour les différentes facettes de la vie du statut.

\* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

### Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR Aveyron

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/01/1970

### Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 0€

Non agricole 0€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

### Plus de renseignements

Pauline ANDRE

pauline-andre@addear12.com

ADDEAR 12

Maison des paysans 12

7 cote d'Olemps

Ancienne école de la Mouline

12510 Olemps

Tel. 05-65-67-44-98

repas partagé

### Dates, lieux et intervenants

**13 nov 2018**

09:30 - 17:00 (7hrs)

ADDEAR12

12510 Olemps

Pauline ANDRE, Addear12

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))